

Repas "sans viande" à la restauration scolaire : vous avez le choix !



Chers parents d'élèves,

La ville de Bezons propose aujourd'hui aux écoliers deux menus végétariens chaque semaine afin de répondre aux exigences de développement durable soutenues par la Loi Climat et Résilience, d'éveil aux goûts et de diversité alimentaire.

Conformément aux engagements pris en 2020 par l'équipe municipale, elle souhaite aller encore plus loin en laissant la possibilité aux familles d'une alternative sans viande pour tous les repas de la semaine, à partir du lundi 26 février 2024.

Pour faire connaître vos choix, vous êtes invités, dès à présent, à déposer vos coupons-réponse à l'accueil de l'hôtel de ville ou à les envoyer par le biais de la messagerie de l'espace familles, **jusqu'au vendredi 9 février 2024.**

ATTENTION : Votre choix sera valable pour le reste de l'année scolaire. À l'école élémentaire, votre enfant devra exprimer ce choix lors de son passage à la cantine.



N'oubliez pas toutefois de réserver par le biais de l'espace familles, les jours de présence de votre ou vos enfant(s) à la restauration scolaire.

** Le menu alternatif sans viande peut contenir des œufs, du poisson ou des protéines végétales.*



Coupon - réponse : repas à la restauration scolaire

Prénom : Nom :

Classe : Établissement scolaire :

Adresse mail :

Téléphone :

Numéro de dossier familial (cf. facture de restauration) :

Je choisis :

- de rester sur la formule actuelle (2 repas avec viande par semaine)
 - avec porc
 - sans porc
- de passer à l'option "sans viande" pour tous les jours

Coupon - réponse à déposer à l'accueil de l'hôtel de ville
ou à renvoyer via l'espace familles avant le 9 février 2024.

